

WIZERNES



Réuni le 22 Août sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Communauté d'Agglomération de Saint-Omer** -
- Le Conseil Municipal :

➤ Sans observation ni remarque, prend acte des rapports annuels 2016 des délégations de services publics de la Communauté d'Agglomération suivants, qui sont mis à la disposition du public, au siège de la CAPSO :

- ✓ Collecte et le traitement des déchets ménagers,
- ✓ Assainissement collectif,
- ✓ Assainissement urbain.

➤ Décide d'adhérer au service commun de transport occasionnel à destination des écoles, mis en place par la CAPSO, pour les déplacements des élèves à la piscine d'Arques, à O'CINÉ à Saint-Omer et à la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer. Le Maire est autorisé à signer la convention correspondante, définissant notamment la participation financière de la Commune.

- **Garderie du groupe scolaire** -

Compte tenu de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours et de la suppression des NAP à la rentrée 2017, le conseil municipal décide de mettre en place une garderie "améliorée" le mercredi matin, à la condition d'avoir un effectif minimum de 15 enfants, et fixe à 56 € le montant à réclamer aux parents, pour l'inscription d'un enfant pour chaque période de classe entre les vacances scolaires. Le nouveau règlement est adopté.

- **Bibliothèque municipale** -

Il est décidé, sur proposition du gestionnaire de la bibliothèque, d'autoriser la destruction des livres hors d'usage, et de répartir les plus anciens qui ne sont plus empruntés dans les boîtes à lire de la Commune.

PERSONNEL

- **Tableau des effectifs** -

Le conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs, et d'instituer le régime indemnitaire correspondant à l'emploi créé.

FINANCES

- **Décisions modificatives** -

Le Conseil accepte les ajustements de crédits inscrits au budget général 2017.

AU TITRE DES INFORMATIONS

Monsieur HERBERT informe :

- *de l'organisation de la manifestation qui aura lieu le week-end des 26 et 27 Août 2017 à Ensdorf, à l'occasion des 30 ans du jumelage,*
- *de l'économie réalisée sur les consommations d'électricité suite à la fermeture de l'éclairage public une partie de la nuit, soit 10 000 € représentant environ 37 % de la dépense,*
- *de l'installation prochaine d'un panneau d'information lumineux rue Francois Mitterrand.*

Le Maire,



Daniel HERBERT